

Monoxyde de carbone: 21 millions de foyers français jugés à risque



Avec l'arrivée de l'automne, les chauffages domestiques reprennent du service. Avec toujours ce risque d'intoxication au monoxyde de carbone.

Avec le retour du froid, les risques d'intoxication au monoxyde de carbone augmentent

L'été indien a pris fin ce week-end avec le retour des pluies et plus encore le rafraîchissement des températures. La période d'octobre à mars est considérée comme les spécialistes de période de chauffe. Après plusieurs mois de sommeil, les chauffages vont être rallumés progressivement.

Des appareils comme des chaudières à gaz rallumés systématiquement pour chauffer les habitations mais qui parfois manquent d'entretien. Une négligence qui peut augmenter les risques d'intoxication au monoxyde de carbone. Selon l'INPES, près de 75 % de ces intoxications surviennent durant cette période, entre octobre et mars.

Une centaine de morts chaque année en France

Actuellement, en France, on estime à 21 millions le nombre de logements refermant une source potentielle de monoxyde de carbone. Chaque année, environ 4 300 personnes sont exposées au CO et une centaine d'entre elles en meurent. Alors que huit intoxications au CO sur dix surviennent de manière accidentelle à l'intérieur de l'habitat, seuls 5 % des logements sont équipés d'un détecteur, unique moyen de détection efficace. En effet, le monoxyde de carbone est totalement inodore, et incolore.

Face à ce constat, l'association des brûlés de France, les sapeurs-pompiers et plusieurs médecins ont décidé de s'allier à la société Sprue Safety Products qui a lancé l'an dernier la campagne "Un cri d'alarme". Généralement, ce sont les sapeurs-pompiers qui sont les premiers à intervenir sur un lieu où une intoxication au monoxyde de carbone est décelée.

Plus d'information sur www.uncridalarme.fr .